



22.11.2005 - 10:00 Uhr

TCS: "Attaché à la vie"

Vernier (ots) -

- Indication: La graphique des taux de port de la ceinture de sécurité en Europe en 2002:
www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100000091 -

Informations de base du département de la sécurité routière du TCS concernant la campagne pour la ceinture de sécurité

L'an passé, 237 occupants de voitures de tourisme (165 conducteurs et 72 passagers, le plus souvent sur des routes extérieures aux localités) ont perdu la vie dans des accidents. 104 d'entre eux (73 conducteurs et 31 passagers) n'avaient pas mis leur ceinture! Selon des estimations, le port de la ceinture de sécurité ou l'utilisation correcte d'un siège d'enfant aurait épargné 50 vies. Diverses enquêtes indiquent qu'environ 60% des enfants ou leurs systèmes de retenue ne sont pas correctement attachés. Le TCS invite donc les conductrices et conducteurs à mieux veiller à la sécurité de leurs bambins!

Le ceinture est-elle effectivement nécessaire et ne suffit-il pas de se retenir fortement au volant?

Lors d'un impact, les énergies cinétiques (vitesse) en jeu sont partiellement absorbées par la déformation de la carrosserie et, le solde restant d'énergie, dans une moindre mesure, par la ceinture de sécurité. Des passagers sans ceinture seront violemment projetés contre le pare-brise, le tableau de bord ou le dossier des sièges avant. A titre d'exemple, une personne de 70 kg sans ceinture, lancée à 50 km/h lors d'un choc frontal, aura une masse corporelle équivalente à plus d'une tonne (1'100 kg). Même à 30 km/h, cette masse serait encore équivalente à 400 kg; dans ce genre de situation, il est donc illusoire de croire que l'on peut se retenir.

L'airbag peut-il remplacer la ceinture?

Ces cas de figure sont d'autant plus dangereux, même à basse vitesse, lorsque l'airbag se déclenche; en effet, celui-ci est à ce moment en phase d'expansion et peut renvoyer durement la tête de la victime en arrière. Un choc à la vitesse de 50 km/h équivaut à une chute de 4 étages, soit une hauteur d'environ 10 mètres. L'airbag est donc incapable de remplacer la ceinture, mais il est un complément utile à celle-ci.

Selon des échantillonnages effectués en Suisse en 2004, 82% des conducteurs et 53% des passagers installés sur la banquette arrière avaient attaché leur ceinture. Ces valeurs varient en fonction du lieu (intérieur ou extérieur des localités, autoroutes) et de la région linguistique. En comparaison, elles étaient nettement plus élevées en 2003 en Allemagne avec 93% des conducteurs et 83% des passagers arrière portant leur ceinture. Cette différence est sans doute une affaire de mentalité puisque les amendes d'ordre ne sont pas plus élevées en Allemagne (30 euros pour un adulte et 40 euros pour un enfant) qu'en Suisse (60 CHF par personne).

On relève des différences encore bien plus grandes au niveau européen. Par exemple, le taux de port de la ceinture sur les routes hors des localités n'était que de 50% en Hongrie en 2002 contre 95% en Allemagne et en France.

C'est une erreur de croire que le port de la ceinture de sécurité se généralise de plus en plus. Au niveau européen, on a constaté que le taux stagne ou a même diminué certaines années (de 1991 à 1996 en Italie, Slovaquie et République tchèque). Pour améliorer cette situation, il faut constamment informer, sensibiliser et multiplier les contrôles.

Kontakt:

Daniel Muhlemann
Tél. +41/(0)22/417'23'96

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100500447> abgerufen werden.